

↑ ㄱ ㄴ ㄷ НАЦИОНАЛЕН שפה 文化 شرقية

inanco

Institut national
des langues
et civilisations orientales

Enseignement supérieur et recherche depuis 1795

Réunion d'information sur les mobilités internationales Département des études russes



Disclaimer

Ces diapositives ne sauraient être interprétées sans le commentaire les accompagnant pendant la réunion d'information.

Les informations présentées dans ce document ne sauraient non plus être opposées au département ou à la direction des relations internationales.

Pourquoi s'engager dans un projet de mobilité internationale ?



C'est un bon moyen de découvrir une nouvelle culture et **d'acquérir des compétences utiles** : indépendance, adaptabilité, etc.



Le programme Erasmus+ propose des **financements pour tous cumulables** avec vos bourses du CROUS



Une mobilité pourra faire la **différence sur une candidature à un master, un concours ou un emploi** : pour un-e linguiste, elle tend vers l'obligatoire...



Les mobilités longues (1 ou 2 semestres) sur l'année académique 2025-2026 ne sont possibles qu'auprès des **partenaires Erasmus+ uniquement** ! Aucun départ hors Europe n'est possible.

Nos opportunités de mobilité dans l'Union européenne

- Les cours sont dispensés en anglais ou en russe dans certaines universités, mais pas partout ! La [brochure Erasmus+](#) vous indique les exigences de langue.
- Nous vous invitons à consulter le site des universités qui vous intéressent afin d'en savoir plus sur la langue d'enseignement des COURS.
- Seuls les étudiants en **LMD** pendant leur mobilité sont éligibles.



Universitaires partenaires Erasmus+

Lettonie



Université de Lettonie - Riga
russe, anglais

Estonie



Université de Tartu
russe, anglais, estonien

Lituanie



Université de Vilnius
russe, anglais

Bulgarie



St. Kliment Ohridski - Sofia
russe, bulgare

Serbie



Université de Belgrade
russe, serbe

Universitaires partenaires Erasmus+

Italie



Ca'Foscari - Venise
italien



La Sapienza - Rome
italien

Pologne



Université de Varsovie
polonais



Université Jagellon - Cracovie
polonais

Allemagne & Autriche



Humboldt - Berlin
allemand



Université de Vienne
allemand

Finlande



Université de Helsinki
finnois

Nos critères de sélection pour votre mobilité

- Départs possibles dès la L2, encouragés en L3.
- L'année précédente doit être validée sans dettes (départ avec le statut AJAC impossible).
- Pas de départ l'année du redoublement.

Les mobilités sont encouragées, mais exigeantes ! Nous attendons :

- Sérieux, autonomie et proactivité
- Grande rigueur, sur le fond et la forme, dans les pièces demandées : CV, lettre de motivation, bulletins de notes et pièces justificatives originales et non scannées, etc.
- Toutes les pièces déposées doivent être au format .pdf. Le titre doit être conforme aux consignes.



Les dossiers administratifs sont lourds à constituer. Ils demandent beaucoup d'énergie aux candidats, aux enseignants, et aux équipes administratives en France et dans le pays d'accueil.

Les équivalences dans le cadre d'un échange

Les candidats remplissent avant même leur candidature un **projet de mobilité** devant être signé par le Responsable des Relations Internationales du département : Mme CHASSAING ou Mme MIKHEL.

Le projet de mobilité doit AUSSI être signé par un représentant de la filière professionnalisante, le cas échéant.

Avant le départ : un "learning agreement" (contrat pédagogique) est signé par tous les partis (étudiant en mobilité, RRI, coordinateur de l'université d'accueil). Il est mis à jour au cours du semestre, si besoin. Les crédits sont transférés à l'issue de la mobilité si les cours suivis sur place (et figurant sur le learning agreement) sont validés.

Les aides financières pour les mobilités d'études et les stages

Quoi ?	Bourse mensuelle	Bonus inclusion	Stage	Transport
Pour qui ?	Pour tous	Boursiers échelons 6-7, résidents QPV ou ZRR, handicap ou ALD...	Sous condition de convention de stage signée avec l'Inalco	Pour tous
Quel montant ?	400 - 450€/mois	+ 250€/mois	+150€/mois	Varie en fonction de la destination - subvention majorée sur transport écoresponsable (pas l'avion !)

Les différentes étapes de votre candidature à la mobilité Erasmus+

Vous consultez les sites des universités partenaires et échangez avec vos enseignants pour construire votre projet

Dès à présent

Vous remplissez et faites signer votre "projet de mobilité"

Pour votre 1er vœu uniquement

Vous remplissez le formulaire de candidature en ligne et formulez jusque 3 vœux

Entre le 23 octobre et le 20 novembre

Nous soumettons votre dossier de candidature à votre département et, le cas échéant, votre filière

> Si la réponse est favorable : nous vous annonçons l'université vers laquelle nous pouvons vous nommer

Votre mobilité n'est pas encore confirmée !

> La DEI soumet votre dossier auprès de l'université partenaire pendant sa campagne de nomination

Le calendrier des campagnes de nomination varie d'une université partenaire à l'autre

> L'université partenaire vous contacte pour vous annoncer les prochaines démarches à effectuer

Votre mobilité est confirmée !

> Nous nous rencontrons pour commencer à constituer votre dossier de mobilité

Comment déposer sa candidature ?

Du 23 octobre au **20 novembre 2024 inclus**

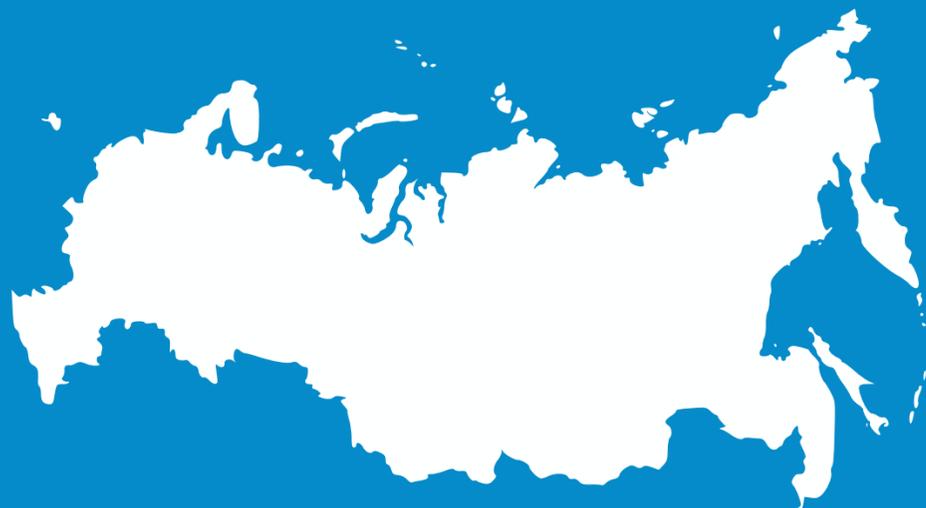
N'attendez pas la dernière minute pour déposer votre dossier. Commencez dès à présent : nous ne traiterons aucune candidature arrivée en retard, quelqu'en soit la raison (problème technique, maladie, etc.)

- CV et lettre de motivation
- Bulletins de notes depuis votre arrivée à l'Inalco
- Projet de mobilité signé AVANT la candidature

Pour candidater : <https://tinyurl.com/Erasmus-2025-2026>

Nous contacter

erasmus@inalco.fr
Bureau 3.39





Votre rendez-vous

avec le monde